



Communiqué de presse Avril 2020

HARLAY AVOCATS CONSEILLE LA SOCIETE QARNOT COMPUTING DANS LE CADRE DE SA LEVEE DE FONDS DE 6 MILLIONS D'EUROS

Qarnot Computing, société spécialisée dans la récupération de la chaleur perdue des serveurs informatiques pour chauffer écologiquement des bâtiments et de l'eau, collecte de nouveaux fonds à hauteur de 6M€, auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (Banque des territoires), ENGIE Rassembleurs d'Énergies, Casino et A/O Proptech.

La solution développée par la société permet d'utiliser intelligemment la chaleur des ordinateurs dans une logique d'économie circulaire numérique : ainsi la chaleur, déchet des un dans l'informatique devient la ressource des autres dans le bâtiment.

Avec cette nouvelle levée de fonds la société veut devenir le leader européen du calcul de haute performance (*high performance computing, HPC*), et veut accélérer son développement, poursuivre ses investissements en recherche & développement, en innovation et en recrutant en particulier des collaborateurs dans les domaines informatique et commercial.

Cofondée en 2010 par Paul Benoit et Miroslav Sviezeny, Qarnot Computing est une entreprise pionnière mondiale de l'efficacité énergétique du calcul informatique, elle est aujourd'hui une PME Française de plus de 30 personnes.

Thibault Chareton (associé) et Albéric Duhamel-Delattre (collaborateur) du cabinet Harlay Avocats ont conseillé la société Qarnot Computing dans le cadre de cette levée de fonds.

Stéphane Bénézant (associé), March Huynh (collaborateur) du cabinet Grant Thornton et Martin Courtois du cabinet Archers ont conseillé les investisseurs.

Avolta Partners (Philippe Rodriguez, Pascal Farrugia) est intervenu en qualité de conseil financier.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Thibault Chareton : (tchareton@harlaylaw.com)

A PROPOS DE HARLAY AVOCATS : Harlay Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant à dimension internationale, basé à Paris. Cabinet français indépendant, fondé en 1988, Harlay Avocats s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'avocats permettant d'accompagner les clients tant en France qu'à l'étranger dans la plupart de leurs besoins en droit des affaires (opérations courantes et exceptionnelles). L'équipe corporate de Harlay Avocats co-dirigée par Marie-Laure de Cordovez et Olivier Cognard intervient tout particulièrement en Private Equity, Droit Boursier et Fusions Acquisitions.